

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction régionale France Travail Normandie
Rouen, le 24 avril 2024

ENQUÊTE « BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE (BMO) » Les besoins en recrutement restent importants en Normandie Plus de 125 000 en prévision sur 2024

Après plusieurs années de hausse continue des intentions d'embauche, les projections 2024 reviennent au niveau de celles de 2022, avec 125 335 projets de recrutement exprimés par les recruteurs normands répondant à l'enquête sur les « besoins en main-d'œuvre » de France Travail, soit -14 415 projets par rapport à 2023.

28,2% DES ÉTABLISSEMENTS ENVISAGENT DE RECRUTER EN 2024

Parmi les établissements situés en Normandie, 28,2% envisagent de recruter au moins un salarié au cours de l'année 2024, contre 31,4% en 2023. Les établissements de la Manche et du Calvados restent les plus enclins à recruter : respectivement 33,1% et 29,8% d'entre eux prévoient d'embaucher cette année. C'est dans l'industrie que la propension à recruter est la plus importante (36,5%).

LES SERVICES AUX PARTICULIERS (dont : santé humaine et action sociale, hébergement et restauration, administration publique), PARTICULIÈREMENT LA « SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE », PRINCIPAUX RECRUTEURS

Les établissements normands envisagent collectivement 125 335 embauches en 2024. Cela représente une diminution de 10,3% par rapport à 2023 (soit 14 415 projets de moins qu'un an auparavant). Près d'un tiers des projets de recrutement sont localisés dans les bassins de Rouen et de Caen.

Le secteur des services aux particuliers (dont : santé humaine et action sociale, hébergement et restauration, administration publique) demeure le premier pourvoyeur d'emplois en 2024, avec 55 000 prévisions d'embauche. Il concentre 44% des projets régionaux. En particulier, la « santé humaine et action sociale » reste en tête des embauches de la région avec 19 030 embauches potentielles pour 2024 (en baisse de 7,6% en un an).

La vente, le tourisme et les services se situent en tête des métiers recherchés en 2024 (38% des projets), suivis par les ouvriers des secteurs de l'industrie (12%) et les fonctions sociales et médico-sociales (12%).

61% DES PROJETS DE RECRUTEMENT SONT ANTICIPÉS COMME DIFFICILES

Plus de 77 000 embauches potentielles sont jugées difficiles, soit 61% des recrutements envisagés par les employeurs normands, en baisse de 9 points par rapport à 2023. Cette diminution des difficultés de recrutement concerne l'ensemble des grands secteurs et restent plus marquées (79%) dans la construction.

26% DES PROJETS DE RECRUTEMENT SONT SAISONNIERS EN 2024

Les intentions d'embauche liées à une activité saisonnière représentent 26% de l'ensemble des projets normands, contre 21% en 2023 (plus de 33 000 recrutements potentiels sont concernés pour 2024).

Bien qu'elle diminue, la part de projets saisonniers reste plus importante dans l'industrie agroalimentaire/agriculture (41%). Elle est également élevée dans les services aux particuliers, notamment dans l'hébergement-restauration (59%).

Les projets de recrutement à caractère saisonnier sont, en proportion, plus nombreux dans le Calvados et la Manche (32%). A contrario, le caractère saisonnier s'avère peu marqué dans les départements de Seine-Maritime et de l'Orne (22%).

FRANCE TRAVAIL, L'ALLIÉ RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

87,2% des entreprises accompagnées dans leurs recrutements par les équipes France Travail Normandie se déclarent satisfaites des services proposés (*à fin mars 2024*). Toutefois, seules 30% des entreprises qui recrutent font appel à cette expertise. L'ambition de France Travail est de devenir le meilleur allié RH des entreprises dès qu'elles projettent de recruter, en particulier les TPE/PME.

Pour aider les entreprises à recruter vite et mieux tous les talents possibles, les conseillers dédiés entreprise offrent un accompagnement proactif et renforcé.

- Ils coordonnent les acteurs de la relation entreprise et développent massivement la prospection auprès des employeurs
- Ils personnalisent les parcours d'accompagnement des entreprises jusqu'au recrutement réussi
- Ils s'adaptent aux besoins de chaque secteur et améliorent l'attractivité des métiers
- Ils favorisent les pratiques de recrutement et de management inclusives des entreprises pour mieux valoriser tous les potentiels.
- Ils proposent des solutions pour accélérer les recrutements :
 - Action recrut' : toute entreprise dont le recrutement n'a pas abouti dans les 30 jours est recontactée pour ajuster son besoin en adéquation avec le profil des candidats et établir un process de recrutement adapté ;
 - Démarche de prospection : les équipes entreprises France Travail iront au-devant des entreprises pour recueillir leurs besoins en recrutement ;
 - Promotion de profils : pour sortir du "CV" conventionnel, France Travail aide les entreprises à s'ouvrir à de nouveaux profils et propose un vivier de candidats identifiés sur leurs potentiels et des candidats qualifiés.
- Ils mobilisent des dispositifs de recrutement qui ont fait leurs preuves :
 - Des opérations #TousMobilisés qui ont lieu chaque semaine en agence pour promouvoir des métiers, des formations et des actions de recrutement en présence d'employeurs [Plus de 2 300 sessions ont eu lieu en 2023 au bénéfice de près de 25 200 participants] ;
 - Des immersions professionnelles pour faire découvrir un métier ou valider un projet professionnel [Plus de 14 500 ont été réalisées en 2023] ;
 - Des actions de formation préalable au recrutement financées par France Travail qui permettent aux demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences techniques nécessaires sur le poste de travail [Près de 5 300 en 2023] ;

- Des évaluations par simulation préalables au recrutement (MRS) pour élargir les processus de recrutement aux personnes sans diplôme ni formation spécifique, en testant leurs habiletés [Plus de 533 sessions en 2023 au bénéfice de 3 679 participants évalués] ;
- Des innovations pour recruter sur les savoir-être au plus près des candidats avec les stades vers l'emploi, les restaurants éphémères, les places de l'emploi, les friperies éphémères...

Afin que chaque personne sans emploi puisse saisir ces opportunités d'emploi, nos équipes se mobilisent, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux allocataires du RSA, aux résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville, aux personnes en situation de handicap ... :

- Des partenariats pour lever les contraintes personnelles à la reprise d'emploi : garde d'enfants, mobilité, difficultés financières, sociales, santé, discrimination... ;
- Des qualifications de profils : former au plus près des attendus en compétences des entreprises ;
- Des identifications et valorisations de potentiels : ateliers identifications de potentiels, découverte métiers, journées « je teste un métier » aux côtés des professionnels des secteurs ;
- Des événements « aller vers » : au plus près des publics, les Places de l'emploi s'installent au cœur des Quartiers Prioritaires de la ville ;
- Des accompagnements ciblés, intensifs et sur mesure :
 - Le contrat d'engagement jeune (CEJ) : parcours entièrement personnalisé dédié aux jeunes pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi ;
 - Accompagnement rénové RSA : une expérimentation, co-construite avec les Départements pour tester un accompagnement social et emploi pour les allocataires du RSA ;
 - Le lieu unique d'accueil : offre de services intégrée pour les personnes en situation de handicap. Un accompagnement unique animé au sein des agences France Travail par les « teams handicap » constituées de conseillers Cap emploi et France Travail.
- Des dispositifs d'anticipation : « Avenir Pro », pour anticiper l'entrée sur le marché de travail des jeunes en lycée professionnel, préparation des détenus à la réinsertion professionnelle.

Grâce à cette mobilisation, 85% des demandeurs d'emploi se déclarent satisfaits de leur accompagnement (à fin mars 2024).

Vous pouvez retrouver l'intégralité des résultats de l'enquête BMO 2024 en Normandie sur [L'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2024 | France Travail](#)

Méthodologie

L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) est réalisée depuis plusieurs années par France Travail, avec l'aide du Crédoc.

Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année 2024, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO porte sur l'ensemble des employeurs, hors administrations de l'État et entreprises publiques. Pour la région Normandie, cela correspond à 111 213 établissements (extraits du répertoire SIRENE), dont 79 813 ont été interrogés (fin 2023). 22 031 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Retrouvez l'actualité de France Travail Normandie sur :

<https://www.francetravail.org/regions/normandie/>

CONTACT PRESSE : Lise Goujard – 06.63.34.77.92– lise.goujard@francetravail.fr